

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

La manifestation doit être organisée sur l'une des communautés de communes suivantes (territoire de collecte du SITCOM) :

- Marenne Adour Côte Sud
- Pays d'Orthe et Arrigans
- Seignanx
- Côte Landes Nature

Ce service est gratuit et nécessite un engagement de la part de l'organisateur.

Si vous êtes intéressé par cette démarche, faites votre demande dès à présent, par mail, à contact@sitcom40.fr

Un agent du SITCOM prendra ensuite contact avec vous.



SITCOM Côte sud des Landes
62, chemin du Bayonnais
40230 BÉNESSE MAREMNE
Tél 05 58 72 03 94
contact@sitcom40.fr
www.sitcom40.fr

Conception : esens-creation.fr

Sitcom

Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

JE VOIS...
UN ÉVÉNEMENT
AVEC MOINS
DE DÉCHETS !!



**ANTICIPER
C'EST LE
SECRET !**



VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT ?

Avez-vous pensé aux déchets que vous allez générer ?

POURQUOI ?

Un évènement génère une quantité plus ou moins importante de déchets et cette gestion est souvent minimisée ou oubliée par les organisateurs. **Pourquoi ne pas organiser une manifestation "vertueuse" pour la gestion de vos déchets ? ANTICIPER ... C'EST LE SECRET !**

3 OBJECTIFS

- 1 Réduire la quantité de déchets : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas
- 2 Trier vos déchets : ils seront ainsi valorisés et recyclés
- 3 Efficacité et gain de temps le jour J pour vos équipes

QUE PROPOSE LE SITCOM ?

POUR LA RÉDUCTION : Une action simple peut vous aider à réduire considérablement la quantité de déchets que vous produisez : utiliser des verres réutilisables. Le SITCOM participe financièrement à cet achat.

POUR LE TRI : Si la quantité de vos déchets est suffisante, le SITCOM met à votre disposition des conteneurs pour le tri du verre, des bouteilles en plastique, des emballages métalliques, des briques alimentaires, des cartons, ...



Pour optimiser vos chances de réussite, ces conteneurs ne doivent pas être mis à disposition du public mais être seulement utilisés par les organisateurs.

ANTICIPER ? OUI MAIS COMMENT ?

IDENTIFIER LES DÉCHETS

Faire un inventaire de ses achats afin de déterminer les types et quantités de déchets produits.

RÉDUIRE SES DÉCHETS

Réfléchir en amont aux conditionnements de ses achats, à l'utilisation de verres ou vaisselles réutilisables, à l'usage d'une communication dématérialisée... est le meilleur moyen de limiter sa production de déchets.

ORGANISER

Pour mettre en place le tri, l'implantation du "point déchets" doit être pensée dès le début de l'organisation.

MOBILISER ET IMPLIQUER VOS ÉQUIPES

Il est nécessaire de désigner un "réfèrent déchets" qui aura en charge la gestion des déchets et la mise en place d'une équipe déchets pour assurer une bonne gestion le jour de la manifestation.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'ACHAT DE VERRES RÉUTILISABLES ?

Retrouvez les conditions générales de partenariat pour l'obtention de verres réutilisables et le formulaire de demande sur sitcom40.fr.

